

PROCÈS-VERBAL

Assemblée spéciale urgente du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville tenue le mardi 5 juillet 2022 à 19 heures, par visioconférence.

Étaient présents :

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Monsieur Francis Bouchard	Trésorier
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Isabelle Duchesneau	Administratrice
Monsieur Richard Lebel	Administrateur

Étaient également présent :

Monsieur Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
--------------------------------	---------------------------------------

Étaient absents :

Madame Linda Duchaine	Administratrice
Monsieur Marc Savard	Secrétaire
Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale

QUORUM

Le quorum est atteint.
Aucun citoyen n'a participé à la rencontre.

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

22-07-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
22-07-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
22-07-03	Lettre d'appui au Projet Connexion Jeunesse	19 h 05
22-07-04	Recommander à la Ville d'acquérir le terrain de la station Irving	19 h 10
22-07-05	Place éphémère	19 h 15
22-07-06	Levée de l'assemblée	19 h 20

22-07-01 Ouverture de l'assemblée spéciale

Monsieur Jean-Sébastien Mathon indique le déroulement de l'assemblée spéciale d'urgence.

22-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Lyse Pelletier indique les points à l'ordre du jour.

Sur la proposition de monsieur Francis Bouchard, appuyée par madame Nancy Beaupré, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

22-07-03 Lettre d'appui au projet Connexion jeunesse

Madame Lyse Pelletier lit la lettre d'appui à l'organisme Carrefour Jeunesse-emploi Chauveau pour le projet Connexion jeunesse. Madame Linda Duchaine a rédigé cette lettre à la suite de sa participation à la rencontre du Carrefour pour la mise en place de ce projet auprès des jeunes. La lettre d'appui est la suivante :

« Par la présente, le Conseil de Quartier de Loretteville confirme son appui dans les démarches de développement du projet Connexion Jeunesse.

Depuis l'automne 2016, une table de concertation intersectorielle est rattachée au quartier de Val-Bélair. Des partenaires de ce quartier se réunissent pour discuter des réalités jeunesse dans le but de trouver des solutions communes.

Dans les derniers mois, nous avons vu une augmentation des enjeux Jeunesse ainsi que de nouvelles mobilisations de partenaires qui ont formé leur table de concertation intersectorielle Jeunesse dans d'autres quartiers de notre arrondissement. Le projet Connexion Jeunesse souhaite rassembler ces tables intersectorielles et les partenaires Jeunesse de 3 quartiers, dont celui de Loretteville, afin de structurer des actions pour répondre aux besoins des jeunes vulnérables.

Nous souhaitons donc nous joindre à ce projet puisque nous croyons que de mettre à profit les expertises de chacun des partenaires nous permettra de mieux intervenir auprès des jeunes vulnérables de notre arrondissement ».

Résolution 22-CA-23

Objet : Lettre d'appui au projet Connexion jeunesse du Carrefour jeunesse-emploi Chauveau

*Sur la proposition de monsieur Francis Bouchard, appuyée par madame Isabelle Duchesneau, **il est résolu d'accepter et de transmettre la lettre d'appui** à madame Véronique Brousseau, directrice-adjointe de Carrefour jeunesse-emploi Chauveau.*

Adoptée à l'unanimité

22-07-04 Recommander à la Ville d'acquérir le terrain de la station de service Irving

Madame Isabelle Duchesneau a rédigé la résolution suivante pour recommander à la Ville de Québec d'acquérir le terrain de la station de service Irving, sise au 80, rue Racine. Cette station de service a fermé ses portes au printemps dernier et le terrain est à vendre.

Cette résolution sera aussi transmise à Ville de Québec pour signifier que les membres du conseil de quartier de Loretteville recommandent que ce terrain, maintenant vacant, soit aménagé en espace vert. La résolution est la suivante :

Résolution 22-CA-24

Objet : Acquisition par la Ville du terrain de la station de service Irving lot #1274907 (matricule 3990-59-3026-1000-0000), 80 rue Racine

Considérant que la station Irving est fermée et que des travaux de démolition et de décontamination ont déjà débutés ;

Considérant que ce terrain est stratégique dans le plan de revitalisation de la rue Racine pour diverses raisons dont les suivantes :

- 1- Ce terrain est la porte d'entrée sur la rue Racine ;
- 2- Il fait le pont entre Wendake et notre quartier ;
- 3- Il se situe directement face au promontoire des chutes Kabir Kouba ;
- 4- Il serait idéal pour y aménager un parc face aux chutes ;
- 5- L'histoire et la culture des deux communautés (Wendake et Loretteville) pourraient y être associés par exemple par la présence de sculptures ou totem etc.. ;
- 6- Il est suffisamment grand pour y tenir des activités et y aménager des espaces pour les vélos ;
- 7- Il est à proximité de la piste cyclable des Cheminots.

Considérant que cet investissement contribuerait également à un quartier de périphérie qui a longtemps été négligé par rapport à d'autres quartiers notamment les quartiers centraux de la ville ;

Le conseil de quartier recommande à la Ville de Québec d'acquérir ce terrain dans le cadre du projet de revitalisation de la rue Racine.

Sur la proposition de madame Isabelle Duchesneau, appuyée par monsieur Richard Lebel, il est résolu d'accepter et de remettre à ladite résolution à la Ville de Québec.

Adoptée à l'unanimité

22-07-05 Place éphémère

Madame Lyse Pelletier fait le point sur l'organisation et le calendrier des activités de la place éphémère qui se tiendra du 9 juillet au 27 août 2022 sur la rue Racine.

Entre autres activités, l'unité mobile de prévention de la SAAQ sera présente, à la demande du conseil de quartier, sur le site de la place éphémère le dimanche 17 juillet 2022. Elle demande également les disponibilités des administrateurs du conseil pour être présents aux activités les samedis de la place éphémère. Monsieur Francis Bouchard indique qu'il apportera des affiches pour leur distribution le 9 juillet prochain. Monsieur Marc Savard sera aussi présent au kiosque du conseil de quartier ce samedi 9 juillet.

22-07-06 Levée de l'assemblée

Sur la proposition de madame Lyse Pelletier, appuyée par monsieur Richard Lebel, la séance est levée à 19 h 25.

Lyse Pelletier, Présidente

Marc Savard, Secrétaire